Comité de Quartier Pessicart - Mantega - Righi - Cyrnos - Le Piol

Nos actions ne sont possibles que grâce à vous et avec vous !

Adhésion ou réadhésion

Année 2024 (1er nov. 2023 - 31 oct. 2024)

Merci de nous retourner le bulletin ci-dessous complété et accompagné de votre règlement par chèque

●Prénom : ●Nom :

●Téléphone :

●Adresse postale complète :

●Adresse électronique :

Votre adresse électronique est indispensable *pour nous permettre de vous transmettre ponctuellement des informations concernant notre quartier. Elle n'est en aucun cas utilisée à d'autres fins, de même que les autres éléments que vous nous transmettez en remplissant ce bulletin d'adhésion ; ils seront supprimés de notre base d'adhérents sur simple demande.*

Si une autre personne de ***votre foyer*** *souhaite recevoir nos informations, merci d'indiquer ses coordonnées :*

Prénom : *Nom :* *Courriel :*

●Je souhaite (ré) adhérer au *Comité de Quartier Pessicart-Mantega-Righi-Cyrnos-Le Piol* et je joins le montant de ma **cotisation annuelle** pour 2024 (période du 1er nov. 2023 au 31 oct. 2024), **soit 7 €** ; possibilité d'ajouter aux 7 €, si vous le souhaitez, un don de quelques euros pour soutenir davantage nos activités.

Je libelle mon chèque à l'**ordre du « Comité de Quartier Pessicart »**

Nice, le Signature :

Votre cotisation est :

- **À adresser** au comité de quartier, à son siège social, 268 av. de Pessicart, 06100 NICE
- **Ou à déposer**, salle du comité de quartier, 68 av. de Pessicart (boite aux lettres sur la porte d'entrée, à gauche du portail des garages souterrains, en montant Pessicart juste avant le carrefour avec le Chemin des Sablières).

Attention :

- Copropriétaire dans une des copropriétés adhérant collectivement au comité : *Amirantes, Arcadie, Ariette, ASL du Piol, Clair Logis, Eden Palais, Eden Park Azur, Esperanza, Florilège, Gémeaux, Grand Large 1, Grand Large 2, Grand Pin (lotissement), Hauts de Pessicart (N°253), Jasmins, N°56 Mantega-Righi, Marguerite, Marie-George, Marie-Line, Marignan, Monte Verde, Montebello, Olivaie, N°72 à 76 Pessicart, Résidence Antonia, Résidence Anastasia Cythère, Résidence Estella, Résidences du Piol, Righi-Palace, Saint Jean, Saint Louis, Villa Anastasia Sablières, Villas de Cessole, Villa du Mail, Villa du Piol*, vous réglez directement votre cotisation par l'intermédiaire du syndic de votre copropriété. Vous n'avez donc pas à cotiser individuellement.

  Vous êtes invités à nous communiquer votre courriel pour recevoir nos bulletins électroniques si vous ne les recevez pas encore.

- Membre de la Gym' Colline Pessicart à jour de votre cotisation pour l'année scolaire 2023-2024, vous êtes également déjà adhérent 2024 au Comité de Quartier, cotisation incluse dans votre inscription à la Gym'.